

pensable pour la sûreté de tous les vaisseaux qui naviguent au nord de l'Atlantique allant au Canada et en venant. Ce transfert a allégé la Puissance de péages qui s'élevaient à environ \$1,200 annuellement.

511. Le département a sous son contrôle 8 vapeurs qui sont la propriété du gouvernement, pour l'approvisionnement des différents phares, la pose et la levée des bouées, les secours aux naufragés, etc., etc., à part le petit steamer "Dolphin" employé pour la police riveraine. Un nouveau steamer est maintenant en voie de construction sur la Clyde. Le coût total d'entretien de ces vapeurs pour 1890 a été de \$114,959.

Vapeurs
fédéraux.

512. Le nouveau steamer en acier "Stanley" construit expressément pour faire le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, a entretenu des communications, à l'exception de deux courts intervalles, durant l'hiver de 1888-89 et le service n'a jamais été si bien conduit.

Communi-
cation avec
l'Île du
Prince-
Edouard.

513. Un corps de police a été établi depuis plusieurs années aux ports de Montréal et de Québec, dans le but de maintenir l'ordre et de réprimer le racolage des matelots pour l'entretien duquel un droit de 3 centins par tonneau est prélevé sur tous les navires qui entrent dans l'un ou l'autre de ces ports; ce droit est payé une fois par année par les vaisseaux au-dessous de cent tonneaux et deux fois par année pour ceux de plus de cent tonneaux. La chambre de commerce de Montréal ayant à plusieurs reprises demander l'abolition de ces péages, il fut décidé que le corps de police du havre ne serait plus maintenu et il fut congédié le 30 novembre 1889. Le corps de Québec est maintenu, mais le nombre a été réduit à 20 en 1890. Il y a eu 73 arrestations. Il y a eu une augmentation de recettes sur les dépenses de \$1,632 et durant les 21 dernières années, la dépense totale a excédé le revenu total de \$214,514.

Police de
hâvres.

514. Afin de pourvoir au traitement des marins malades et sans ressources, les navires au-dessus de cent tonneaux sont

Marins
malades et
sans res-
sources.